

**2022DT59 – TRAVAUX DE REFECTION ELECTRIQUE  
COMPLETE DE 88 LOGEMENTS SUR DIVERS SITES DU  
PATRIMOINE DE LOGEAL IMMOBILIERE**

**IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE :**

LOGEAL IMMOBILIERE SA  
5 Rue Saint Pierre - Boîte Postale 158 - 76194 YVETOT CEDEX  
TEL : 02.35.95.92.00

**MODE DE PASSATION :** procédure adaptée passée en application des articles L 2123-1 et R 2123-1 à R2123-7 du code de la commande publique du 1<sup>er</sup> Avril 2019.

**VARIANTES:**

Il n'est pas prévu de **variantes obligatoires**. De plus, en ce qui concerne le sujet des Variantes facultatives (émises à l'initiative de l'entreprise selon l'article R.2151-8 du code de la commande publique), elles sont interdites pour tous les lots.

**MODE DE DEVOLUTION DES TRAVAUX :**

La présente consultation comporte 2 lots décomposés comme suit :

**LOT 01 : SITE A PAVILLY – LES SOURCES 5/6 ET SITE B LA MAILLERAYE SUR SEINE –  
IMPASSE DU 14 JUILLET**

**LOT 02 : SITE C LUNERAY – LES BRUYERES ET SITE D FONTAINE LE DUN – CLOS DE LA  
BORDE**

Les candidats pourront répondre à un ou plusieurs lots. Il est précisé aux candidats que les opérateurs économiques peuvent soumissionner à l'ensemble des lots mais ne peuvent être attributaire que d'un seul lot.

**Le groupement d'entreprise et l'entreprise générale ne sont pas autorisés à répondre à cette consultation.**

**VISITES :**

Les visites sur sites sont obligatoires. Les entreprises devront se rendre sur le lieu d'exécution de la présente consultation et effectuer par elles-mêmes une visite de site.

Pour cela, LOGEAL IMMOBILIERE pourra fournir une attestation aux entreprises (attestation signée par le Directeur Technique de LOGEAL), demandant aux locataires de faciliter l'accès à leurs logements, pour prendre connaissance des travaux de réfection électrique à réaliser.

Cette attestation sera à demander expressément à Mme PREVOST Isabelle (Assistante à la Direction Technique) au 02.35.95.91.83.

Mail : [i.prevost@logeal-immobiliere.fr](mailto:i.prevost@logeal-immobiliere.fr)

A l'issue de cette visite, un reportage photographique ainsi qu'une attestation de visite (annexe 1 du CCTP) devront être intégrés dans le mémoire technique.

**DELAI D'EXECUTION PREVU :**

A compter de l'ordre de service, la période de préparation et d'installation sera de 15 jours. Quant à la durée d'exécution du chantier et des travaux à proprement parler, elle se décompose de la manière suivante à compter de l'ordre de service n°1 :

**LOT 01 : SITE A PAVILLY – LES SOURCES 5/6 ET SITE B LA MAILLERAYE SUR SEINE –  
IMPASSE DU 14 JUILLET : 2 mois**

**LOT 02 : SITE C LUNERAY – LES BRUYERES ET SITE D FONTAINE LE DUN – CLOS DE LA  
BORDE : 4 mois**

**Les demandes de dossier de consultation sont téléchargeables sur le site  
<https://www.marches-securises.fr/>**

**CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES : (Voir l'article 6.2 du RC)**

- les garanties et capacités techniques et financières adaptées à l'objet du marché
- les références récentes des candidats dans des opérations similaires

**CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :**

- la valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique 50 points
- le prix des prestations 50 points

**Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des candidats admis sur tous les éléments de l'offre. Il sera procédé à des entretiens individuels et/ou à des échanges écrits entre le maître d'ouvrage et les candidats.**

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : MARDI 17 JANVIER 2023 à 17H30**

**ADRESSE OU ELLES DOIVENT ETRE TRANSMISES :**

Les offres seront à retourner par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou contre récépissé à LOGEAL immobilière Pole Marchés 5 rue St Pierre 76190 YVETOT ou par voie électronique à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr/>

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :**

Renseignements administratifs : Monsieur Valentin HUCHON - Tel. : 02 35 56 34 94

mail : [v.huchon@logeal-immobiliere.fr](mailto:v.huchon@logeal-immobiliere.fr)

Renseignements techniques : Monsieur Olivier PICARD - Tel : 02 32 95 92 00

Mail : [o.picard@logeal-immobiliere.fr](mailto:o.picard@logeal-immobiliere.fr)

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Nous vous informons que vous pouvez exercer :

-Soit un référé précontractuel, en vertu de l'article 1441-2 du code de procédure civile, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification Soit un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la notification de la conclusion du contrat ;

-Et Enfin, en cas de contestation de validité de contrat, une action peut être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Judiciaire de Lille.

**DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : MERCREDI 14 DECEMBRE 2022**